



RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 02783

Numéro SIREN : 533 694 873

Nom ou dénomination : 9COM

Ce dépôt a été enregistré le 11/12/2015 sous le numéro de dépôt 15681

RECEPISSE DE DEPOT

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

SARL ARIANE COMPTA

1 rue Chevalier de Malte
Palais Castilhon - Bâtiment C - Port Ariane
34970 LATTES

V/REF : NEANT

N/REF : 2011 B 2783 / 2015-A-15681

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE MONTPELLIER certifie qu'il a reçu le 11/12/2015, les actes suivants :

Rapport du commissaire à la transformation en date du 09/09/2015

- Changement de forme juridique - en SAS.

Concernant la société

9COM

Société à responsabilité limitée

500 avenue Léonard de Vinci

Res. Andréa Palladio

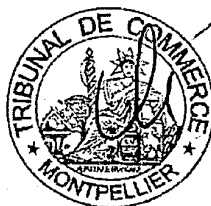
34970 Lattes

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2015-A-15681 le 11/12/2015

R.C.S. MONTPELLIER 533 694 873 (2011 B 2783)

Fait à MONTPELLIER le 11/12/2015,

LE GREFFIER



MB 2783

11 DEC. 2015

A 15681

SARL ARIANE COMPTA

SARL 9COM

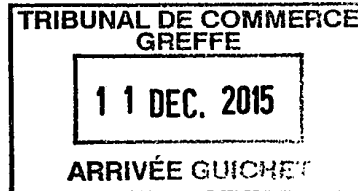
R.C.S MONTPELLIER 533 694 873

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 €

Siège social : 500, Avenue Léonard de Vinci

Résidence Andréa Palladio

34970 LATTES



**Rapport du Commissaire à la Transformation sur la transformation de la
Société 9com, Société à Responsabilité Limitée, en Société par Actions
Simplifiées**

SARL 9COM

R.C.S MONTPELLIER 533 694 873

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 €

Siège social : 500, Avenue Léonard de Vinci

Résidence Andréa Palladio

34970 LATTES

Rapport du Commissaire à la Transformation sur la transformation de la société 9com, Société à Responsabilité Limitée, en Société par Actions Simplifiées

Aux associés,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L.224-3 du code de commerce, par décision unanime des associés en date du 16 Novembre 2015, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

SARL ARIANE COMPTA

Elles ont également consisté à analyser les avantages particuliers stipulés.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons, que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Les avantages particuliers stipulés n'appellent pas d'observation de notre part.

Fait à LATTES, le 9 décembre 2015

Le membre signataire
Jean-Louis JOLY
Commissaire à la transformation

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.